

Protocole STOC capture

Le choix d'une station STOC

- la collecte des données S.T.O.C. nécessite un effort important. Il faut donc penser à l'accessibilité du site aux participants et à l'intérêt particulier que le site peut présenter afin que les opérations STOC reste un plaisir même après 10 ans !

- une station doit se situer dans un habitat si possible homogène (éviter les mosaïques), mais pas nécessairement isolé. Les habitats présumés stables sont à privilégier. S'assurer auprès du propriétaire qu'aucune modification majeure n'est envisagée à brève échéance (moins de 5 ans). Eviter les habitats à évolution très rapide tels que jeunes plantations, marais en voie d'assèchement, etc.

- la forme de la station sera si possible proche d'une forme circulaire ou carrée, en tout cas ni allongée ni fragmentée en plusieurs petits noyaux : il faut minimiser le rapport entre périphérie et surface de la station d'étude pour limiter les effets de bordure.

- la répartition spatiale des filets (de 12 m, maille de 16 mm) devra être homogène avec une densité recommandée de 5 filets par ha. L'emplacement (à 10 m près) et le nombre des filets devront être les mêmes à chaque session de capture, chaque année. Le nombre total de filets est déterminé par le nombre de bagueurs et le nombre de filets que peut raisonnablement gérer un bagueur, à savoir généralement entre 10 et 15 suivant la densité des oiseaux dans le milieu choisi, et la capacité du bagueur à faire face à un grand nombre de captures. Les filets seront numérotés.

- l'entretien du site afin de maintenir un milieu à physionomie constante est encouragé. L'entretien des emplacements de filets est indispensable. Toutes ces interventions devront se faire avant la mi-avril de chaque année, afin de ne pas perturber l'installation et la reproduction des oiseaux.

Les sessions de capture

- un minimum de trois sessions de capture entre mi-mai et début juillet (entre début mai et fin-juin dans le Sud, entre fin mai et mi-juillet dans le Nord et en montagne).

- quand le mauvais temps (pluie, vent, froid) perturbe fortement une session de capture, recommencer entièrement la session un autre jour, dans la mesure du possible.

- en cas de grande disponibilité des bagueurs, il est possible de faire une session de capture supplémentaire entre mi-mai et fin juin, à condition que cet effort soit envisageable chaque année. De même, une session supplémentaire est envisageable, dans les mêmes conditions, au cours de la première quinzaine de mai.

- 1-3 sessions supplémentaires facultatives au mois de juillet. Ces sessions permettent de collecter des informations sur le succès de la reproduction (ratio juvéniles / adultes). Dans la mesure du possible, le nombre et la date de ces sessions supplémentaires seront les mêmes chaque année.

- la durée d'une session de capture sera typiquement de l'aube à 12h. Pour bénéficier au maximum de la période d'activité intense matinale, les filets seront de préférence montés la veille et déroulés à la pointe de l'aube, ou même de nuit la veille. Certains bagueurs continuent les captures toute la journée, d'autre commence à capturer la veille en fin d'après-midi. Ces modalités sont autorisées, mais une fois que le protocole est commencé, il faut s'y tenir pour chaque session, chaque année !

- l'intervalle entre deux visites au filets doit être impérativement de l'ordre de la 1/2 heure (pensez aux oiseaux exposés à la rosée matinale ou au soleil de midi, ou aux poussins privés de leurs parents !).

La prise des données sur le terrain

- le baguage et la prise des données se fera immédiatement, sur le lieu même de la capture. Le temps d'immobilisation des oiseaux sera le plus bref possible et les oiseaux seront **relâchés à proximité immédiate de leur lieu de capture.**

- **TOUS les contrôles seront notés**, y compris les recaptures intra-journalières (seule exception : lorsque l'oiseau libéré se reprend immédiatement dans le filet).

- on notera systématiquement l'heure de capture (à 5 minutes près) et le numéro du filet.

- on déterminera l'âge avec attention, en distinguant tout particulièrement les individus de 1^{ère} année (1A) des individus adultes (+1A). En cas de doute, il est préférable de prendre le risque de se tromper, plutôt que de rester dans l'indécision (quand l'âge n'est pas déterminé sur le terrain, l'individu est de fait écarté des analyses). Il existe pour beaucoup d'espèces des critères permettant de distinguer parmi les individus +1A, les individus de 2^{ème} année (2A) de ceux plus âgés (+2A). Cette distinction est importante car cela donne une indication sur la dynamique locale de recrutement des nicheurs. Comme pour la distinction entre jeunes de l'année vs. adulte, prenez le risque de vous trompez.

- on proposera un sexe (mâle ou femelle) pour CHAQUE adulte [en notant le meilleur des critères utilisés, qui peut varier d'une espèce à l'autre : dimorphisme de couleur (DC), dimorphisme de taille (DT), présence/absence de plaque incubatrice (PI), présence/absence protubérance cloacal (PC), comportement (par exemple, l'oiseau chante, c'est un mâle) (CP).

- dans la mesure où l'intervalle entre deux visites ne dépasse pas 1/2 heure, on prendra les mesures biométriques de poids et de longueur d'aile, y compris pour les recaptures.

- mesurer et déterminer le sexe et l'âge de tous les contrôles "en aveugle", c'est à dire sans regarder les mesures antérieures et sans corriger *a posteriori* les données au moment de la saisie. C'est la seule façon d'évaluer les critères de détermination d'âge et de sexe.

Transmission des données

La transmission informatique reste la règle générale. Suivez les consignes habituelles (voir <http://www.mnhn.fr/mnhn/meo/crbpo/index.html>, page réservée aux bagueurs ; utilisateur = crbpo ; mot de passe = acrsi). Il vous faudra rajouter une colonne CS pour le critère d'identification du sexe et NF pour le numéro de filet.

Pour chaque contrôle, il vous est demandé de **vérifier la cohérence avec la donnée de baguage**. Plusieurs cas d'incohérence peuvent se produire :

- 1) **Le matricule de bague ne correspond pas à une bague posée localement.** Dans 99% des cas, il s'agit d'une erreur de lecture de bague lors du contrôle. Souvent, en modifiant 1 chiffre du matricule on aboutit à un matricule posé localement. Si cet exercice levait toute ambiguïté (une seule solution compatible), on peut corriger la donnée de contrôle par le matricule correct. Si la correction n'était pas possible sans ambiguïté (plusieurs solutions possibles), il ne faut pas transmettre la donnée litigieuse. Si le matricule correspond clairement à un matricule posé ailleurs (en particulier centre étranger), signalez le spécifiquement au moment de la transmission des données.
- 2) **L'espèce diffère.** Il peut s'agir d'une erreur de lecture de bague ou d'une erreur de notation de l'espèce soit au moment du baguage, soit au moment du contrôle. S'il n'y a qu'un contrôle, il faudra en général supprimer des données transmises, et la donnée de baguage et la donnée de contrôle (mais conservez une trace de ces problèmes non solutionnés : il peut arriver à l'occasion d'un nouveau contrôle qu'une solution apparaisse ; il faudrait alors envoyer un courrier spécifique au coordinateur STOC). En cas de contrôles multiples, compte tenu de la très faible probabilité de se tromper plusieurs fois pour un même matricule de bague, on peut en général identifier la donnée litigieuse. Il faut alors soit supprimer le contrôle litigieux, soit corriger la donnée de baguage litigieuse.
- 3) **Autres incohérences : âge, sexe, biométrie.** NE CORRIGEZ RIEN. Transmettez l'information telle qu'elle a été prise sur le terrain.

Transmettez vos données de toute l'année simultanément, SVP, au plus tôt après la dernière session de capture, et de toute façon, avant le 15 octobre !

Durée de recueil des données sur une station S.T.O.C.

- Il n'y a pas de durée préconisée pour une station STOC. Pour le bilan national, c'est le fonctionnement à l'identique deux années consécutives qui est important : chaque année supplémentaire, c'est un point de plus. Cependant, après une interruption il faut deux années de suivi pour apporter un point supplémentaire au bilan national.

- Cela n'exclue pas qu'une station suivie sur une longue durée ait un fort intérêt localement !

Renseignement, inscription, contact, question :

Adressez vous au coordinateur :

Romain Julliard 01 40 79 30 81 julliard@mnhn.fr
